



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUBE

PRÉFECTURE DE L'AUBE

Troyes, le 01 AOUT 2017

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Certificat de dépôt

REÇU le 21 juin 2017 de la SASU QUATRA 10 :

- 1 exemplaire d'un dossier de déclaration concernant la collecte et le stockage d'huiles usagées alimentaires sur la commune de SAINT-PARRES-LES-VAUDES.

Le présent certificat ne préjuge en rien de la suite qui sera réservée à cette demande.

La préfète,
Pour la préfète et par délégation,
Le chef de bureau



Agnès MIERZWA